

AB METAL
SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Maraussan
34 500 Béziers
409 894 292 RCS Béziers

Certifié conforme
à l'original
D

29 NOV. 2011

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le 15 novembre, à 15 heures,

la SAS CAMVIC PARTNERS, représenté par Monsieur Bertrand CHAUVEL, Associé unique de la société AB METAL,

a préalablement exposé que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2011 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur CHAUVEL Bertrand, Président non associé.

Le Commissaire aux comptes Mr Jean François BEL, régulièrement convoqué, est excusé.

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

- Modification de la date de clôture de l'exercice Social ;
- Modification corrélative des statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Première Décision
(Modification de la date de clôture de l'exercice Social)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion décide de modifier la clôture des exercices sociaux ; dorénavant la clôture de chaque exercice s'effectuera le 31 décembre.

Le prochain exercice aura une durée de 6 mois.

D

Deuxième Décision
(Modification de l'article 6 des statuts de la Société)

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article 20 des statuts de la manière suivante :

- L'article 6 des statuts est supprimé et remplacé par les stipulations suivantes :

« ARTICLE 6 – EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre.

Troisième Décision
(Pouvoirs pour les formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président.

Le Président



LA SAS CAMVIC PARTNERS

